

CQP Opérateur confection main

RNCP39729 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	241, 242
Formacode(s)	21710
Code(s) ROME	H2402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3106 — Industrie textile
Date d'enregistrement	31/10/2024
Date d'échéance	31/10/2029

Certificateur(s)

UNION FRANCAIS INDUSTRIE HABILLEMENT · SIRET : 78417849300028

UNION INDUSTRIES TEXTILES · SIRET : 78435735200037

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la formation Professionnelle (CPNEFP) des industries du Textile

Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la formation Professionnelle (CPNEFP) des industries de l'habillement

Partenaires habilités

5 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 5 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
INFORMA	30685258300039	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT FRANCAIS TEXTILE & HABILLEMENT	43343083200017	Former et organiser l'évaluation
MAYA CAMPUS GROUPE	77564656500074	Former et organiser l'évaluation
OCHALA	51278969400019	Former et organiser l'évaluation
SAVOIR-FAIRE TRANSMISSION	82071552200018	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

À partir d'une gamme opératoire et des instructions de son responsable, l'opérateur confection main réalise, en partie ou dans sa totalité (dans le cas de travaux simples et petits ouvrages), des opérations de couture à la main (assemblage, montage ou finition) d'articles textiles ou d'habillement. L'opérateur réalise également des opérations de couture à la machine (piqueuse plate, surjeteuse ou machine spéciale programmable ou non) ou des opérations connexes de coupe ou de repassage/pressage par la mise en oeuvre d'un matériel approprié. La maîtrise de l'une de ces catégories de machines/matériels est une compétence essentielle pour l'accomplissement de ces activités.

L'opérateur intervient dans le respect des critères de qualité et de productivité. Il ou elle assure un contrôle qualité continu tout au long du processus. Il ou elle veille au bon fonctionnement de sa machine (maintenance de premier niveau) ainsi qu'à l'entretien de son poste de travail, conformément aux consignes en d'hygiène, de sécurité et

d'environnement.

ACTIVITÉS VISÉES

Activité 1 Préparation du poste de travail, des opérations liées à la confection main d'articles textiles et d'habillement et des opérations de couture ou connexes sur équipements adaptés

- Prise en compte de son environnement de travail, des consignes et des moyens de qualité, d'hygiène, de sécurité et d'environnement.
- Décodage et analyse des instructions techniques (gamme opératoire/de montage) nécessaires à la réalisation des opérations de confection main et opérations de couture à la machine ou connexe (coupe ou pressage/repassage).
- Vérification des pièces approvisionnées au poste et détection des anomalies, des erreurs d'approvisionnement.
- Organisation et installation au poste, entretien de son espace de travail, tri des déchets et chutes recyclable/réutilisable.

Activité 2 Réalisation des opérations de confection main d'articles textiles et d'habillement.

- Préparation des opérations de confection main.
- Réalisation des opérations de préparation, d'assemblage, de montage ou de finition à la main.
- Contrôle qualité des pièces/ouvrages en cours et en fin de confection.

Activité 3 Réalisation et suivi des opérations de confection sur machine ou des opérations connexes liées à la confection d'articles textiles et d'habillement.

- Montage des outillages/accessoires et réglage de l'équipement utilisé programmable ou non (piqueuse plate ou surjeteuse ou machine spéciale pour la confection/équipement de coupe ou de repassage/pressage pour les opérations connexes).
- Réalisation des opérations de préparation, de confection ou des opérations connexes au moyen d'un équipement programmable ou non.
- Contrôle du bon fonctionnement de l'équipement, détection des dysfonctionnements et maintenance de 1er niveau de l'équipement utilisé.
- Contrôle qualité des pièces/ouvrage en cours et en fin de confection/opérations.
- Remontée d'information, renseignement et transmission du suivi de la production.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

C1 Appréhender les étapes dans la chaîne de production de l'entreprise et l'organisation de l'atelier de production ainsi que le système d'information de l'entreprise (sous forme numérique ou non numérique).

C2 Décoder la gamme opératoire, les prescriptions et les critères qualité fixés en appréhendant le vocabulaire technique et les différentes formes de langages spécifiques à la confection.

C3 Vérifier en nature (tissus/étoffes, fils, boutons, fermetures éclair, etc.) et en quantité les pièces approvisionnées au poste de travail au regard de la gamme opératoire.

C4 Apprécier les caractéristiques relatives aux tissus/étoffes pour appréhender leur particularité dans l'exécution des opérations de confection (main et machine) et connexes.

C5 Préparer sa prise de poste, organiser et régler son espace de travail en fonction des opérations à réaliser et en appliquant les consignes de rangement, nettoyage et les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'entreprise.

C6 Appliquer les consignes environnementales en vigueur dans l'entreprise.

C7 Préparer l'aiguillée en sélectionnant l'aiguille et fil appropriés, le couper à la bonne longueur et fixer solidement la piqure du début d'ouvrage.

C8 Réaliser à la main, dans le respect de la gamme opératoire/de montage, des critères qualité et délais impartis, les coutures d'assemblage, de montage ou de finition en appréhendant les différents points et techniques de couture à la main et en adaptant la gestuelle et le guidage en fonction des travaux à réaliser et de l'incidence de la matière.

C9 Contrôler la qualité de son travail d'assemblage, de montage ou de finition à la main en cours et en fin de confection en respectant les critères de qualité et les spécifications techniques.

C10 Monter les accessoires et outillages adaptés aux opérations à réaliser, mettre en route l'équipement programmable ou non et procéder aux réglages nécessaires en fonction des tissus/étoffes.

C11 Réaliser, dans le respect des contraintes techniques, de qualité et délais impartis, les opérations nécessaires à la préparation des pièces en respectant les consignes et les critères qualité établis.

C12 Installer les pièces/l'ouvrage sur l'équipement de manière appropriée en fonction des opérations à réaliser.

C13 Réaliser, dans le respect de la gamme opératoire, des critères qualité et délais impartis, les coutures d'assemblage et/ou de finition (ourlets, bordures, biais, surpiqûres...) sur machine à coudre en adaptant la vitesse de défilement de la machine et le guidage en fonction des travaux à réaliser et de l'incidence de la matière.

Ou Réaliser, dans le respect de la gamme opératoire, des critères qualité et délais impartis, les opérations de coupe

en prenant en compte l'incidence de la matière.

Ou Réaliser, dans le respect de la gamme opératoire, des critères qualité et délais impartis, les opérations de repassage/pressage en prenant en compte l'incidence de la matière.

C14 Contrôler le bon fonctionnement de l'équipement utilisé, détecter/signaler les éventuels dysfonctionnements et effectuer, selon les consignes définies par l'entreprise, la maintenance préventive et corrective de 1er niveau.

C15 Contrôler la qualité de son travail en cours et en fin des opérations de confection ou connexes en respectant les critères de qualité et les spécifications techniques.

C16 Assurer le partage et la remontée d'informations, renseigner et transmettre le suivi de la production à son poste, en utilisant le système d'information de l'entreprise.

Blocs de compétences

RNCP39729BC01 — Préparer le poste de travail, les opérations de confection main d'articles textiles et d'habillement et les opérations de couture ou connexes par la mise en oeuvre d'équipements adaptés.

LISTE DE COMPÉTENCES

C1 Appréhender les étapes dans la chaîne de production de l'entreprise et l'organisation de l'atelier de production ainsi que le système d'information de l'entreprise (sous forme numérique ou non numérique) afin de situer ses activités dans une démarche qualité et collaborative.

C2 Décoder la gamme opératoire, les prescriptions et les critères qualité fixés en appréhendant le vocabulaire technique et les différentes formes de langages spécifiques à la confection afin d'identifier les opérations à réaliser et communiquer efficacement.

C3 Vérifier en nature (tissus/étoffes, fils, boutons, fermetures éclair, etc.) et en quantité les pièces approvisionnées au poste de travail au regard de la gamme opératoire afin de prévenir les risques d'anomalies et signaler les erreurs d'approvisionnement.

C4 Apprécier les caractéristiques relatives aux tissus/étoffes pour appréhender leur particularité dans l'exécution des opérations de confection (main et machine) et connexes.

C5 Préparer sa prise de poste, organiser et régler son espace de travail en fonction des opérations à réaliser et en appliquant les consignes de rangement, nettoyage et les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'entreprise afin de prévenir les risques professionnels dans le cadre de ses activités.

C6 Appliquer les consignes environnementales en vigueur dans l'entreprise pour garantir une gestion appropriée des déchets et une utilisation responsable des ressources dans le cadre de son poste de travail.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Livret du candidat réalisé individuellement comprenant un autositionnement.
- Questionnaire technique à visée professionnelle, réalisé individuellement.
- Mise en situation de travail. Observation et questionnement en entreprise et/ou sur plateau technique.
- Entretien final réalisé individuellement avec le candidat.

RNCP39729BC02 — Réaliser les opérations de confection main d'articles textiles et d'habillement.

LISTE DE COMPÉTENCES

C7 Préparer l'aiguillée en sélectionnant l'aiguille et fil appropriés, le couper à la bonne longueur et fixer solidement la piqure du début d'ouvrage afin de garantir une couture solide, durable et de qualité.

C8 Réaliser à la main, dans le respect de la gamme opératoire/de montage, des critères qualité et délais impartis, les coutures d'assemblage, de montage ou de finition en appréhendant les différents points et techniques de couture à la main et en adaptant la gestuelle et le guidage en fonction des travaux à réaliser et de l'incidence de la matière pour garantir un résultat final de qualité.

C9 Contrôler la qualité de son travail d'assemblage, de montage ou de finition à la main en cours et en fin de confection en respectant les critères de qualité et les spécifications techniques afin de garantir la conformité des pièces/articles réalisés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Livret du candidat réalisé individuellement comprenant un autositionnement.
- Questionnaire technique à visée professionnelle, réalisé individuellement.
- Mise en situation de travail. Observation et questionnement en entreprise et/ou sur plateau technique.
- Entretien final réalisé individuellement avec le candidat.

RNCP39729BC03 — Réaliser les opérations de confection (sur piqueuse plate, surjeteuse ou machine spéciale) ou connexes (coupe ou pressage/repassage) sur équipements adaptés et assurer le suivi de la production à son poste.

LISTE DE COMPÉTENCES

C10 Monter les accessoires et outillages adaptés aux opérations à réaliser, mettre en route l'équipement programmable ou non et procéder aux réglages nécessaires en fonction des tissus/étoffes (légers, fluides, plus ou moins lourds, renforcées d'entoilage) pour assurer une utilisation optimale de l'équipement et des travaux de confection ou connexe de qualité.

C11 Réaliser, dans le respect des contraintes techniques, de qualité et délais impartis, les opérations nécessaires à la préparation des pièces (marquage des repères de couture, surfilage, glaçage, etc.) en respectant les consignes et les critères qualité établis pour garantir un résultat final de qualité.

C12 Installer les pièces/l'ouvrage sur l'équipement de manière appropriée en fonction des opérations à réaliser pour garantir la précision et la qualité des coutures, de la coupe ou du repassage/pressage.

C13 Réaliser, dans le respect de la gamme opératoire, des critères qualité et délais impartis, les coutures d'assemblage et/ou de finition (ourlets, bordures, biais, surpiqûres...) sur machine à coudre en adaptant la vitesse de défilement de la machine et le guidage en fonction des travaux à réaliser et de l'incidence de la matière pour garantir un résultat final de qualité.

OU Réaliser, dans le respect de la gamme opératoire, des critères qualité et délais impartis, les opérations de coupe en prenant en compte l'incidence de la matière pour garantir un résultat final de qualité.

OU Réaliser, dans le respect de la gamme opératoire, des critères qualité et délais impartis, les opérations de repassage/pressage en prenant en compte l'incidence de la matière pour garantir un résultat final de qualité.

C14 Contrôler le bon fonctionnement de l'équipement utilisé, détecter/signaler les éventuels dysfonctionnements et effectuer, selon les consignes définies par l'entreprise, la maintenance préventive et corrective de 1er niveau afin de prévenir les risques d'incidents, de garantir la continuité de la production et le respect des critères qualité.

C15 Contrôler la qualité de son travail en cours et en fin des opérations de confection ou connexes en respectant les critères de qualité et les spécifications techniques afin de garantir la conformité des pièces/articles réalisés.

C16 Assurer le partage et la remontée d'informations, renseigner et transmettre le suivi de la production à son poste, en utilisant le système d'information de l'entreprise, pour contribuer au bon fonctionnement de l'équipe/atelier, à l'amélioration continue des processus de production et de qualité de l'entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Livret du candidat réalisé individuellement comprenant un autositionnement.
- Questionnaire technique à visée professionnelle, réalisé individuellement.
- Mise en situation de travail. Observation et questionnement en entreprise et/ou sur plateau technique.
- Entretien final réalisé individuellement avec le candidat.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Industries et entreprises des secteurs d'activité du textile et de l'habillement.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Opérateur points mains
- Mécanicien confection
- Couturier
- Couturier industriel
- Piqueur

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024) Élevée (4/5)

Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 500 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en matériaux souples (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 218
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury paritaire national est constitué des membres de la Commission Paritaire Nationale Emploi et Formation Professionnelle (CPNEFP) de la branche professionnelle.

Base légale

Date de décision	31/10/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2029
Date de dernière délivrance possible	31/10/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	25	0	100 %	—
2019	16	0	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP27063

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39729/>